



Vol dans ma caisse ,faux remboursement qu'es ce que j'en cours

Par **Laguazouil**, le **24/02/2017** à **14:24**

Bonjour ,

J'ai vraiment honte de moi , je regrette vraiment mon geste , j'ai le poste de caissière , mais je fait celui d'un adjoint chef caisse , donc accès au coffre et à l'accueil et bien sûr ma caisse , j'ai réclamer le contrat mais on me répondait toujours qu'il faut attendre voilà presque 1 ans que je fessait ce poste fermeture à 22h15 et je devais être la à 7h30 , mes parent étant malade cet compliquer de régler les facture j'ai voulu les aider , je me suis fait dès remboursement en ramèment dès article dont j'avais plus les ticket de caisse , il me disent que sa fait un montant de 1050€ , je lui expliquer à mon patron que personne ne voudrai me faire un remboursement sans ticket de caisse alors je l'ai fait moi meme il as que dès preuve informatique , et vidéo mais ne voit rien il m'a dit je risque le licenciement et un dépôt de plainte , j'ai vraiment peur j'ai jamais mie les pieds dans un Commissairia ni au tribunal , je dort presque plus ne mange pas non plus , j'ai décider de fair un abandon de poste car j'ai tellement peur d'y retourner , vraiment désoler pour ce longt texte , à votre avis qu'es ce que j'en-cour merci encore pour vos réponse cordialement

Par **morobar**, le **24/02/2017** à **15:44**

Bonjour,

Pas d'abandon de poste, c'est la pire solution.

Il faut affronter l'employeur et:

- * nier mordicus les "emprunts" en espérant un défaut de preuve.
- * obtenir son pardon y compris avec remboursement

* ou demander une rupture conventionnelle avec une reconnaissance de dette du montant de ce détournement.
ou démissionner.